

SEANCE DU 30 MAI 2013
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mille treize, le 30 mai, à 19h30, le Conseil Municipal de SAINT BONNET DE MURE, étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN, Maire.

Présents : MM J-P.JOURDAIN F.DENISSIEUX P.VERNAZOBRES J-L.LAFONT
G.EVANGELISTA M.GELIN F.PETRICIG P.JOMAIN P.MAES O.SUSINI J-C.ROUX
C.BEAUFILS et MMES G.CHOLLIER C.BRUYAS-HERNANDEZ J.ROZÉ N.FAILLET
S.KOROL M.DUC S.CELANI F.ARTOLLE L.BOULAIRE L.DA CRUZ C.JOVET

Absents : M P.FIORINI J-P.DEMEREAU P.BORDEL MMES. C.MARCHAL V.PUPIER

Pouvoirs :

M P.FIORINI donne pouvoir à M M.GELIN

M J-P.DEMEREAU donne pouvoir à M P.JOMAIN

Mme C MARCHAL donne pouvoir à Mme G CHOLLIER

Mme V PUPIER donne pouvoir à Mme S KOROL

M Maurice GELIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN, Maire, certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 04 juin 2013, que la convocation du Conseil avait été faite le 24 mai 2013.

Le compte rendu du 18 avril 2013 est adopté à l'unanimité.

N° 01.05.13 : Rapport 2012 du délégué de la Câlinerie

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ
PREND ACTE**, pour l'exercice 2012, du rapport de délégation de Service Public relatif à l'établissement d'accueil du jeune enfant « la Câlinerie ».

N° 02.05.13 : Rapport d'activités 2012 au Syndicat Intercommunal de Rajat

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

PREND ACTE, pour l'exercice 2012, du rapport du Syndicat Intercommunal de RAJAT.

N° 03.05.13 : Adhésion au Syndicat Mixte des Transports du Rhône

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

APPROUVE l'adhésion de la CCEL au Syndicat Mixte des Transports du Rhône.

N° 04.05.13 : Budget Communal – Décision Modificative n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget Communal 2013.

N° 05.05.13 : Budget Assainissement – Décision Modificative n°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

APPROUVE la décision modificative n°2 du Budget Assainissement 2013.

N° 06.05.13 : Budget annexe de la Câlinerie – Décision Modificative n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget annexe de la Câlinerie 2013.

N° 07.05.13 : Attribution d'une subvention à la MFR de Chaumont

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

ACCORDE une subvention de 229,50 € pour la MFR de CHAUMONT.

N° 08.05.13 : Prix des cantines scolaires - Année 2013/2014

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

APPROUVE la majoration de 0.85% au tarif actuel pour l'année scolaire 2013/2014 à compter du 3 septembre 2013 qui portera le prix du repas à 3,68 euros.

N° 09.05.13 : Modification du tableau des effectifs – Services Techniques

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

APPROUVE la modification le tableau des effectifs des services techniques en créant un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe.

N° 10.05.13 : Périmètre des Espaces Naturels et Agricole de la Plaine de l'Est Lyonnais

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DONNE son accord sur le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains annexé à la délibération.

N° 11.05.13 : Révision du plan, de Servitude Aéronautique de l'Aérodrome Lyon Saint-Exupéry

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

EMET un avis favorable sous réserve que le secteur du Château d'eau fasse l'objet d'une adaptation tronconique.

QUESTIONS DIVERSES :